

Appel à candidatures

Profil de poste Hôpital de Jour/CMP Saint André Littoral

Missions :

- L'enseignant est le référent des questions pédagogiques au sein de l'HdJ et du CMP.
- Il est membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire de cette structure (pédopsychiatres, psychologues, éducateurs spécialisés...) et participe aux réunions institutionnelles, de synthèse, de fonctionnement ou de formation.
- Il collabore aux actions thérapeutiques avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- Il assure l'interface entre les établissements scolaires et la structure de soins.
- Il participe aux équipes pédagogiques et aux équipes de suivi scolaire.
- Il met en place le suivi pédagogique en individuel ou en petits groupes selon les modalités définies en équipe, dans un local adapté.

A ce titre, il peut se déplacer dans les différents lieux d'accueil des enfants suivis.

Profil et compétences attendues :

- Savoir travailler en équipe
- Posséder une expérience d'enseignement avec des enfants présentant des difficultés psychologiques ou des difficultés d'apprentissage diverses (DYS, TED, Retard de développement, déficiences ...).
- Savoir mettre en œuvre des modalités et des outils d'évaluation et/ou d'observation adaptées.
- Savoir mettre en œuvre des modalités de travail adaptées aux spécificités de chaque enfant.
- Savoir mettre en œuvre des modalités de travail qui ne correspondent pas forcément à celles de l'école ordinaire
- Qualification : CAPA-SH option D

Spécificités propres aux structures :

Le poste d'enseignant est implanté à l'HDJ St André Littoral, il est constitué pour 50 % du temps à l'HDJ, et pour 50 % au CMP. L'enseignant est membre d'une équipe pluridisciplinaire comportant pédopsychiatres, infirmiers, cadre de santé, éducateurs spécialisés, psychologues, psychomotricienne...

L'hôpital de jour reçoit des enfants présentant des Troubles Envahissants du Développement, des troubles de la personnalité, et/ou des retards globaux de développement.

Le public accueilli en classe est constitué d'enfants de 3 à 12 ans possédant, ou pas, le langage oral, accueillis pour certains en classe maternelle ordinaire, pour d'autres en école élémentaire (en CLIS 1 ou CLIS TED).

Il s'agit pour l'enseignant de recevoir régulièrement en classe (endroit très repéré, sécurisant, « espace-temps contenant »), une ou deux fois par semaine, individuellement ou en très petit groupe, chaque enfant, pour une séance très ritualisée, ayant des visées d'apprentissage scolaire mais aussi des objectifs spécifiques à chaque élève.

Les items abordés en classes relèvent du programme de PS, MS, GS de l'école Maternelle mais aussi du programme de Cycle 2 et du Cycle 3 de l'école élémentaire suivant les capacités des élèves.

Le CMP accueille des enfants scolarisés en classe ordinaire ou en CLIS, présentant des difficultés psychologiques et/ou des difficultés d'apprentissage.

Les prises en charge de l'enseignant peuvent être complémentaires au suivi thérapeutique. Elles se font de manière individuelle ou en très petit groupe, et peuvent être effectuées en co-animation avec d'autres membres de l'équipe.

L'enseignant évalue le niveau scolaire et les possibilités des enfants adressés en réalisant des bilans pédagogiques sur indication du pédopsychiatre, effectue un suivi adapté aux projets individuels. Il participe aux équipes éducatives et de suivi scolaire, assure le lien entre les écoles et la structure, par des rencontres avec les enseignants des classes ou des entretiens téléphoniques, participe aux réunions institutionnelles de concertation avec l'équipe du CMP, afin d'organiser un suivi adapté à chaque enfant.